

PROGRAMME VOLONTAIRE D'INSTALLATION D'UN COMPTEUR D'EAU

La Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac vous invite à participer, sur une base volontaire, au programme d'installation de compteurs d'eau. Votre résidence a été sélectionnée de manière aléatoire afin de recevoir cette invitation. Vous êtes libre d'accepter ou de refuser de participer.

Si vous acceptez de participer, un compteur d'eau sera fourni et installé sans frais par la Municipalité. Il n'y aura aucune tarification supplémentaire liée à votre consommation d'eau potable. Comme tous les autres logements, vous continuerez à payer la tarification annuelle sur l'eau potable, quelle que soit votre consommation d'eau potable.

En guise de remerciement pour votre participation au projet, la Municipalité fournira gratuitement les équipements requis et vous permettra d'avoir accès aux données de consommation de votre résidence.

Prénom et nom : _____

Adresse civique : _____

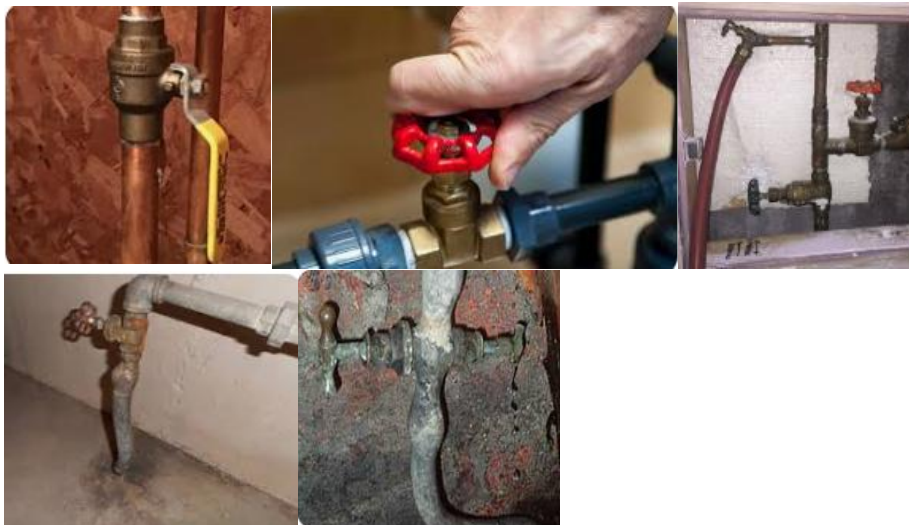
Téléphone : _____

Adresse courriel : _____

Nombre de personnes vivant à la maison :

1 2 3 4 5 6 ou plus (svp préciser) : _____

Les photos ci-dessous sont fournies à titre d'exemples, afin d'aider à identifier une entrée d'eau :



Type d'aménagement du mur recevant l'entrée d'eau :

- Isolation seulement
- Gypse
- Autre, svp préciser : _____

Dimension du tuyau d'entrée d'eau :

- 5/8
- 3/4
- 1"
- 1 1/2"

Photos à joindre (2) du tuyau d'entrée d'eau :

- 1 photo de près
- 1 photo plus large (du plancher au plafond) incluant l'environnement autour

Je confirme avoir pris connaissance de la politique de confidentialité, laquelle est disponible site internet (www.vsl.ca : onglet Services aux citoyens, rubrique Environnement, section Compteurs d'eau résidentiels)

Je consens à être contacté(e) par l'entreprise de plomberie retenue par la Municipalité, aux fins de planifier et réaliser l'installation sans frais d'un compteur d'eau à ma résidence.

Signature du propriétaire : _____

Date : _____

SVP transmettre ce formulaire rempli et signé au courriel compteur@vsl.ca ou le déposer directement au bureau de l'administration municipale.

Date limite : **31 mai 2026**